

Public concerné

Public : Toute personne de 16 ans ou plus

Pré-requis : Etre titulaire d'un certificat SST

Lieu de formation : au sein d'une salle de cours adaptée ou dans nos locaux

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures (1 journée) en présentiel

Participants : 4 à 10 stagiaires

Tarif : 120 €uros HT / 144 €uros TTC

Actualisation : Tous les 24 mois

Accessibilité : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap et pour toute question, vous pouvez prendre contact avec Cédric NARCES : cedric.narces@udsp16.org

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur SST certifié par l'INRS (à jour de son MAC de formateur SST)

Evaluation : Certificative (conforme à l'INRS)

Validation : Délivrance d'un certificat SST

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet :

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 aide-mémoire SST de l'INRS
- 1 carte numérisée SST
- 1 attestation de fin de formation

Renseignements

UNION DEPARTEMENTALE SAPEURS POMPIERS
16
9 Rue Denis Papin – 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
TEL : 05.45.92.32.29
Mail/ secourisme@udsp16.org

N° Habilitation INRS :

SST 1 : 1509285/2021/SST-01/O/CN

SST 2 : 1509286/2021/SST-02/O/CN

N° agrément FNSPF : 16-9201/W161002245

SIRET : 421 522 004 00025

Code APE : 8559B

Organisme de formation enregistré auprès du
Préfet de la Région Charente sous le numéro
De déclaration n° 541-600-37316

Objectifs

Le maintien et actualisation des compétences a pour but de permettre aux sauveteurs secouristes du Travail, de conserver et de mettre à jour leurs compétences, telles que définies dans le référentiel de formation de l'INRS.

Déroulé pédagogique

ACTUALISATION DES COMPETENCES SST :

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Rappel sur le cadre juridique du rôle du SST

2. Protéger de façon adaptée

3. Examiner la victime

Rechercher, reconnaître les signes et prioriser les actions à réaliser

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

5. Secourir la victime de manière appropriée

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer

Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques

Surveiller

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

EVALUATION DES COMPETENCES :

A partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat répondra à un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.